

Le MR veut faire de la santé mentale une cause nationale

Le Soir + - 02 fév. 2021

Le parti en fait une de ses priorités au même titre que le plan de relance. Plusieurs propositions sont sur la table dans les régions mais aussi pour le prochain comité de concertation.

Journaliste-coordinatrice de l'actualité wallonne

La détresse psychologique des aînés, des jeunes mais aussi des familles ou encore des indépendants est une préoccupation grandissante tant pour les experts que pour les politiques. Depuis décembre, le MR a entamé un travail de consultation et d'analyse de la problématique qui s'est largement aggravée avec la crise sanitaire et le confinement. L'enquête de santé liée au Covid-19 entamée par Sciensano en avril a montré que le nombre de personnes souffrant d'anxiété a plus que doublé depuis 2018, passant de 11 à 23 %. Les jeunes de 18 à 24 ans sont les plus touchés. En octobre, peu avant la deuxième vague, ils étaient déjà 27 % à présenter des troubles de l'anxiété.

Pour Georges-Louis Bouchez, le constat est alarmant et oblige les politiques à prendre les questions de santé mentale à bras-le-corps pour les inscrire au cœur d'une vraie politique de santé publique. « Il faut d'abord mesurer l'ampleur du problème, or, il n'existe pas de tableau de bord de la santé mentale en Belgique, explique-t-il. Pourtant, celle-ci relève de la politique de santé publique au même titre que la lutte contre le cancer, contre le diabète et même contre le Covid-19. Mais de tout temps, la santé mentale a toujours été moins considérée que d'autres pathologies physiques. Cela doit changer et pour cela, il faut mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire de la santé mentale une cause nationale. »

Trois groupes prioritaires

Après avoir consulté une vingtaine d'experts et associations spécialisés, les membres du parti ont établi les grandes lignes d'un plan d'action autour de la santé mentale. « Notre principal axe de travail concerne la prévention qui relève de la compétence des communautés même si nous estimons qu'une prise en charge interfédérale de la problématique s'impose aussi notamment en ce qui concerne la communication à l'égard du grand public, poursuit Georges-Louis Bouchez. La création d'un comité interministériel dédié est sans doute nécessaire. »

Le plan des réformateurs vise trois groupes cibles prioritaires : les jeunes, les familles et les indépendants. « Pour les jeunes, nous pensons qu'il faut renforcer les PMS pour qu'ils puissent identifier les problèmes. Comme on passe une visite médicale dans le cadre scolaire, il faudrait pouvoir avoir un pareil diagnostic sur le plan psychologique. Nous devons aussi mener des campagnes de sensibilisation qui soient adaptées au public-cible et utiliser les canaux des réseaux sociaux et des influenceurs qui, après une courte formation, pourraient aider à leur redonner des perspectives et de l'espoir. Il faut aussi rouvrir des espaces de liberté comme vient de le proposer Valérie Glatigny avec les activités extrascolaires ou les bulles de kot. La réouverture des auditoriums, dès le mois de mars, doit être sérieusement étudiée même si cela se fait en hybridation. »

Des revendications pour Bruxelles

En Wallonie, c'est la députée Diana Nikolic qui lancera le débat au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À Bruxelles, le député David Weystman déposera ce mercredi une proposition de résolution à la Cocom et à la Cocof reprenant les grandes lignes du plan national mais en y ajoutant des revendications territoriales spécifiques comme le renforcement de la première ligne via une extension des agréments. « Seuls 22 services sont agréés à Bruxelles et tous sont à saturation, dit-il. Il faut aussi augmenter les lits psychiatriques et créer un service d'appui aux généralistes pour mieux les aiguiller entre les différents acteurs de la santé mentale. »

Pour les familles, le MR veut davantage inclure les généralistes et les pharmaciens dans la lutte contre les violences conjugales. « Enfin, pour les indépendants, outre les deux séances de consultation psychologique, nous pensons qu'il faut favoriser le coaching en entreprise pour aider ces entrepreneurs à retrouver des perspectives ou au besoin à revoir leur projet », poursuit Bouchez, qui insiste : « économiquement, on ne pourra pas concrétiser un plan de relance sans prendre en charge la santé mentale, notamment celle des travailleurs dont certains ne seront plus retournés au bureau depuis un an. Les conséquences psychologiques de cette crise vont durer des années, il faut donc s'y atteler dès maintenant. »